ALCAIX
NOTAIRES

SELAS ALCAIX
Société d'exercice libéral par actions simplifiée de notaires
au capital de 367.200 euros
Siège social : 91, Cours Lafayette, 69455, LYON CEDEX 06
779.866.672 RCS LYON

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 11 Juillet 2023

Les soussignés :

— Monsieur Adrien ALCAIX, né le 15 janvier 1979 à Lyon (69006), de nationalité française, demeurant au 104, rue Crillon à Lyon (69006), propriétaire d'une action;

— Madame Nathalie BAILLY, née le 27 juin 1982 à Sainte Foy les Lyon (69110), de nationalité française, demeurant au 3, avenue du Maréchal de Saxe à Lyon (69006), propriétaire d'une action;

— Monsieur Alexandre FAURE, né le 11 janvier 1973 à Bron (69500), de nationalité française, demeurant au 9 route de Saint Fortunat à SAINT DIDIER AU MONT D'OR (69370), propriétaire d'une action ;

— Monsieur Amaury GASCHIGNARD, né le 19 décembre 1983 à Paris (75013), de nationalité française, demeurant au 55 rue Chazière à Lyon (69004), propriétaire d'une action ;

— Monsieur Gérald GEMBERLING, né le 8 janvier 1973 à Paris (75016), de nationalité française, demeurant au 4, rue Félix Jacquier à Lyon (69006), propriétaire d'une action;

— Madame Valérie MARMEY-RAVAU née le 16 janvier 1963 à Lyon (69006), de nationalité française, demeurant au 11, impasse des Mûres à Lyon (69005), propriétaire d'une action ;

— Monsieur Hervé RAVAU, né le 2 mars 1961 à Comines (59560), de nationalité française, demeurant au 11, impasse des Mûres à Lyon (69005), propriétaire d'une action;

— Monsieur Thomas SCHWENNINGER, né le 28 novembre 1988 à VIENNE (38200), de nationalité française, demeurant au 3 rue Vaubecour à Lyon (69002), propriétaire d'une action;

— La SPFPL Holding Alcaix Investissements, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 2.016,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 891 161 358, propriétaire de 192 actions;

Représentée par Monsieur Adrien ALCAIX, sus-nommé, co-gérant de la SPFPL ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

— La SPFPL Holding V.Marmey-Ravau, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 897.500,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 890 693 542, propriétaire de 263 actions ;

Représentée par Madame Valérie MARMEY-RAVAU, sus-nommée, associée unique de la SPFPL.

— La SPFPL Holding H.Ravau, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 1.305.000,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 890 693 641 propriétaire de 383 actions;

Représentée par Monsieur Hervé RAVAU, sus-nommé, associé unique de la SPFPL.

La SPFPL Holding A.Faure, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 1.000,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 890 693 518, propriétaire de 287 actions;

Représentée par Monsieur Alexandre FAURE, sus-nommé, associé unique de la SPFPL.

— La SPFPL Holding A.Alcaix, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 401.708 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 890 693 666, propriétaire de 407 actions;

Représentée par Monsieur Adrien ALCAIX, sus-nommé, associé unique de la SPFPL.

— La SPFPL Holding G.Gemberling, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 1.000,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 890 693 690, propriétaire de 191 actions;

Représentée par Monsieur Gérald Gemberling, sus-nommé, associé unique de la SPFPL.

— La SPFPL Holding N.Bailly, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 653.000,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 890 693 724, propriétaire de 287 actions;

Représentée par Madame Nathalie BAILLY, sus-nommée, associée unique de la SPFPL.

— La SPFPL Holding A.Gaschignard, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 1.000,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 890 693 781, propriétaire de 191 actions;

Représentée par Monsieur Amaury GASCHIGNARD, sus-nommé, associé unique de la SPFPL.

— La SPFPL Holding T.Schwenninger, Société de Participations Financières de Profession Libérale de Notaires à Responsabilité Limitée, au capital social de 1.000,00 euros, dont le siège social est à LYON 6ème, 91 Cours Lafayette immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 901 044 628, propriétaire de 191 actions;

Représentée par Monsieur Thomas SCHWENNINGER, sus-nommé, associé unique de la SPFPL.

Soit dix-sept associés (les « Associés ») détenant ensemble l'intégralité des 2.400 actions composant le capital de la Société.

Ont, conformément à la faculté qui leur est offerte par l'article 1854 du Code civil, pris les décisions suivantes :

EXPOSE

Il est ici rappelé que les mandats pour les fonctions de Président et de directeurs généraux sont les suivants :

Par décisions unanimes du 9 janvier 2020, Maître Adrien ALCAIX a été nommé Directeur Général pour une durée illimitée à compter de la transformation de la SCP ALCAIX & ASSOCIES NOTAIRES en SELAS ALCAIX.

Par décisions unanimes du 13 janvier 2020, Maître Nathalie BAILLY et Maître Gérald GEMBERLING ont été nommés Directeurs Généraux pour une durée de 3 années à compter de la transformation de la Société en SELAS.

Ces fonctions ont été effectives à compter du jour suivant la publication le 10 Juillet 2020 au Journal Officiel de la République Française de l'arrêté en date du 2 juillet 2020 aux termes duquel le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, a agréé la transformation de la SCP ALCAIX & ASSOCIES NOTAIRES en SELAS ALCAIX, et réitérées par décision du Président de la SELAS ALCAIX le 11 Juillet 2020.

D'une durée de trois ans, les fonctions de Maître Nathalie BAILLY et Maître Gérald GEMBERLING en tant que Directeur Général ont pris fin le 11 Juillet 2023.

Par décisions unanimes des associés en date du 30 décembre 2020, Maître Hervé » RAVAU a été nommé Président de la SELAS ALCAIX pour une durée illimitée.

Par Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2021, Maître Valérie MARMEY-RAVAU a été nommée Directeur Général pour une durée illimitée.

PREMIERE DECISION

En conséquence de ce qui précède, les Associés **décident** de nommer à la fonction de Directeur Général pour une durée illimitée :

- Monsieur Alexandre FAURE, né le 11 Janvier 1973 à BRON (69500) de nationalité française, demeurant 9 route de Saint Fortunat à SAINT DIDIER AU MONT D'OR (69370),

Monsieur Alexandre FAURE déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour les exercer.

Pour l'exercice de ses fonctions de Directeur Général, monsieur Alexandre FAURE est investi des mêmes pouvoirs que les co-Directeurs Généraux déjà nommés.

Les Associés **décident** que Monsieur Alexandre FAURE ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions de Directeur Général.

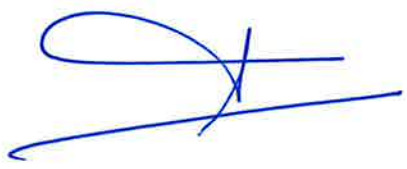
Il pourra toutefois prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

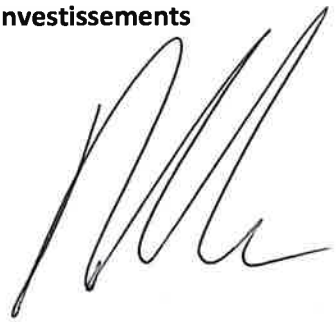
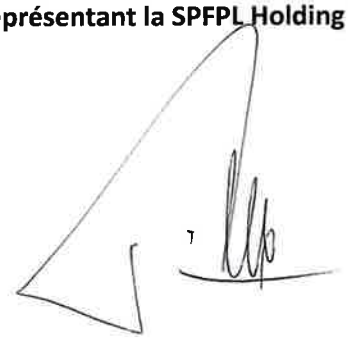
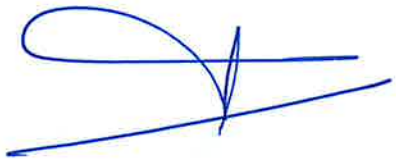
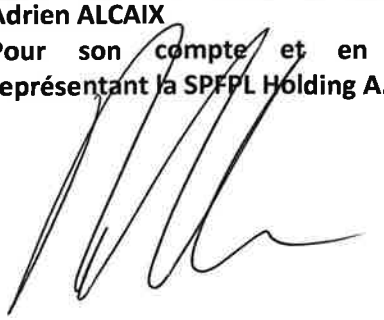
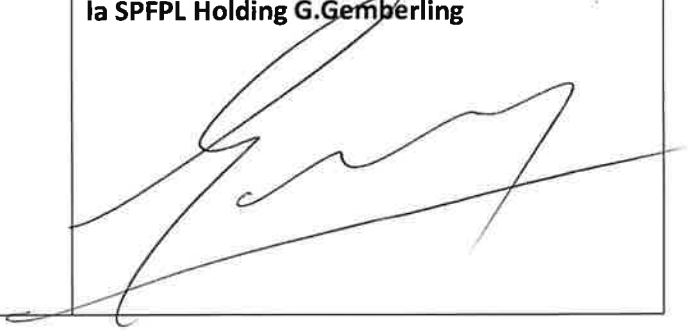
DEUXIEME DECISION

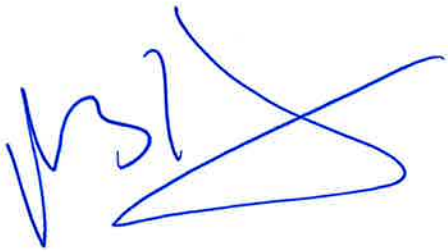
Les Associés **donnent** tous pouvoirs au Président, aux directeurs généraux afin d'agir ensemble ou séparément pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent acte qui a été signé après lecture par les Associés, en trois (3) exemplaires originaux, dont l'un est conservé par la Société et reporté sur le registre des délibérations.

A Lyon, le 11 Juillet 2023

Monsieur Alexandre FAURE	
Mention manuscrite : *« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »* Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général	
Signature 	

Adrien ALCAIX **Pour le compte de la SPFPL Holding Alcaix Investissements** 	**Valérie MARMEY RAVAU** **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding V.Marmey-Ravau** 
Hervé RAVAU **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding H.Ravau** 	**Alexandre FAURE** **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding A.Faure** 
Adrien ALCAIX **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding A.Alcaix** 	**Gérald GEMBERLING** **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding G.Gemberling** 

Nathalie BAILLY **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding N.Bailly** 	**Amaury GASCHIGNARD** **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding A.Gaschignard** 
Thomas SCHWENNINGER **Pour son compte et en tant que représentant la SPFPL Holding T.Schwenninger** 